

Publication préparée
par les économistes de l'UCL

Le palmarès des villes et communes en Wallonie : une approche en termes d'efficacité

Votre commune est-elle bien gérée ? Votre impôt et celui de vos voisins sont-ils alloués aux meilleurs usages possibles ? Certainement, si vous habitez Flobecq, Rumes, Ottignies-Louvain-la-Neuve ou encore Habay, entités dans le Top 10. Sur la base des recettes ordinaires par habitant et d'une quinzaine d'autres indicateurs, nous nous sommes en effet risqués à comparer et classer les performances des communes wallonnes. Une "première", qui loin de toute polémique, vise à offrir un outil, parmi d'autres, d'évaluation de l'efficacité de la gestion communale, dans le souci d'allouer les ressources, généralement rares, aux meilleurs usages possibles. Un outil qui donne aussi aux communes l'occasion de repérer leurs forces et faiblesses et qui permet d'identifier des exemples de bonnes pratiques qui pourraient faire école.

Jean Hindriks

François Gerard

Quelles sont les communes les mieux gérées de Wallonie ? Une question qu'on préfère souvent éluder pour éviter tout risque de dérapage et de règlement de compte politique. Pourtant, sans vouloir créer la polémique, n'y aurait-il pas un intérêt à mesurer l'efficacité d'une gestion communale, dans le souci d'allouer les ressources, généralement rares, aux meilleurs usages possibles ? Sans vouloir réclamer le scalp du bourgmestre qui partage la responsabilité de la gestion communale avec un collègue échevinal, et sans oublier, non plus que les compétences communales sont souvent enchevêtrées avec d'autres niveaux de pouvoir (province, région, etc.), n'y aurait-il néanmoins pas moyen de mettre au point un mécanisme d'évaluation de la performance qui ne serait qu'un outil parmi d'autres destiné à l'amélioration de la gestion communale ? Ce mécanisme d'évaluation fournirait aux communes l'occasion de se positionner et de repérer leurs forces et faiblesses. Il permettrait d'identifier des exemples de bonnes pratiques qui pourraient faire école. Bref, cet outil pourrait bien aider à faire progresser le bien-être des citoyens.

Par exemple, la méthode de comparaison des performances des enquêtes successives Pisa (Programme international pour le suivi des acquis) de l'OCDE a relevé les piètres résultats de nos jeunes wallons et bruxellois. Loin d'enfoncer des portes ouvertes, ces enquêtes ont été à l'origine du "contrat pour l'école", censé améliorer le niveau de l'enseignement en Belgique francophone. Dans le même esprit notre numéro de *Regards économiques* de juin 2005 (N°31) sur "le malaise économique wallon" a relevé la piètre performance économique de la Wallonie relativement à la Flandre et a certainement contribué à accélérer l'adoption du "Plan Marshall wallon".

Dans un numéro précédent de *Regards économiques* (N°29, Avril 2005) nous défendions déjà l'idée qu'une concurrence par comparaison dans le secteur public pouvait renforcer le contrôle démocratique des contribuables et, en retour, exercer un effet disciplinant sur les décideurs publics. Il y a en effet d'importants

problèmes de surveillance et d'évaluation des décideurs publics. Les contribuables font face à un véritable défi démocratique car ils sont inévitablement mal informés au sujet de la qualité et de la pertinence des politiques menées, ainsi qu'au sujet de la qualité des décideurs publics eux-même. L'idée est qu'il pourrait être raisonnable d'essayer d'organiser la concurrence entre ces décideurs publics de façon à mieux les contrôler. Dans cette perspective, en comparant les performances des décideurs publics entre eux, il est possible de renforcer le contrôle démocratique en décelant plus facilement les bons des mauvais décideurs.

En Grande-Bretagne, on peut déjà parler d'une tradition, parfois même d'une obsession, de comparer les performances dans le secteur public. Sur Internet sont accessibles des classements des écoles, des universités, des hôpitaux, etc. A l'intention des candidats résidents, il existe un lien direct à un palmarès des indicateurs communaux de qualité de vie. Il nous a semblé surprenant de ne pas trouver semblable information dans notre pays, en dépit de son importance évidente.

Au lieu de gémir dans notre coin, nous nous sommes donc attelés à un classement des villes et communes wallonnes en termes d'efficacité de la gestion communale. Ce classement est pour nous un outil, parmi d'autres, qui vise à rendre les représentants politiques responsables vis-à-vis de leurs habitants. C'est une solution relativement simple qui permet de réduire le gigantesque déficit démocratique, qui offre aussi un moyen d'en "sortir par le haut", en refaçonant les incitations dans nos institutions démocratiques, de manière à les rendre plus aptes à assurer un fonctionnement efficace de nos villes et communes.

Nous avons évalué les performances des villes et communes en adoptant une méthode qui nous semble la moins discutable possible, au sens où elle ne dépendrait pas des pondérations arbitraires entre les différents domaines d'activité des villes et communes. Nous avons aussi voulu prendre en compte les services rendus en regard des ressources disponibles pour chaque entité afin de déterminer l'efficacité relative de chaque ville et commune dans l'utilisation des deniers publics.

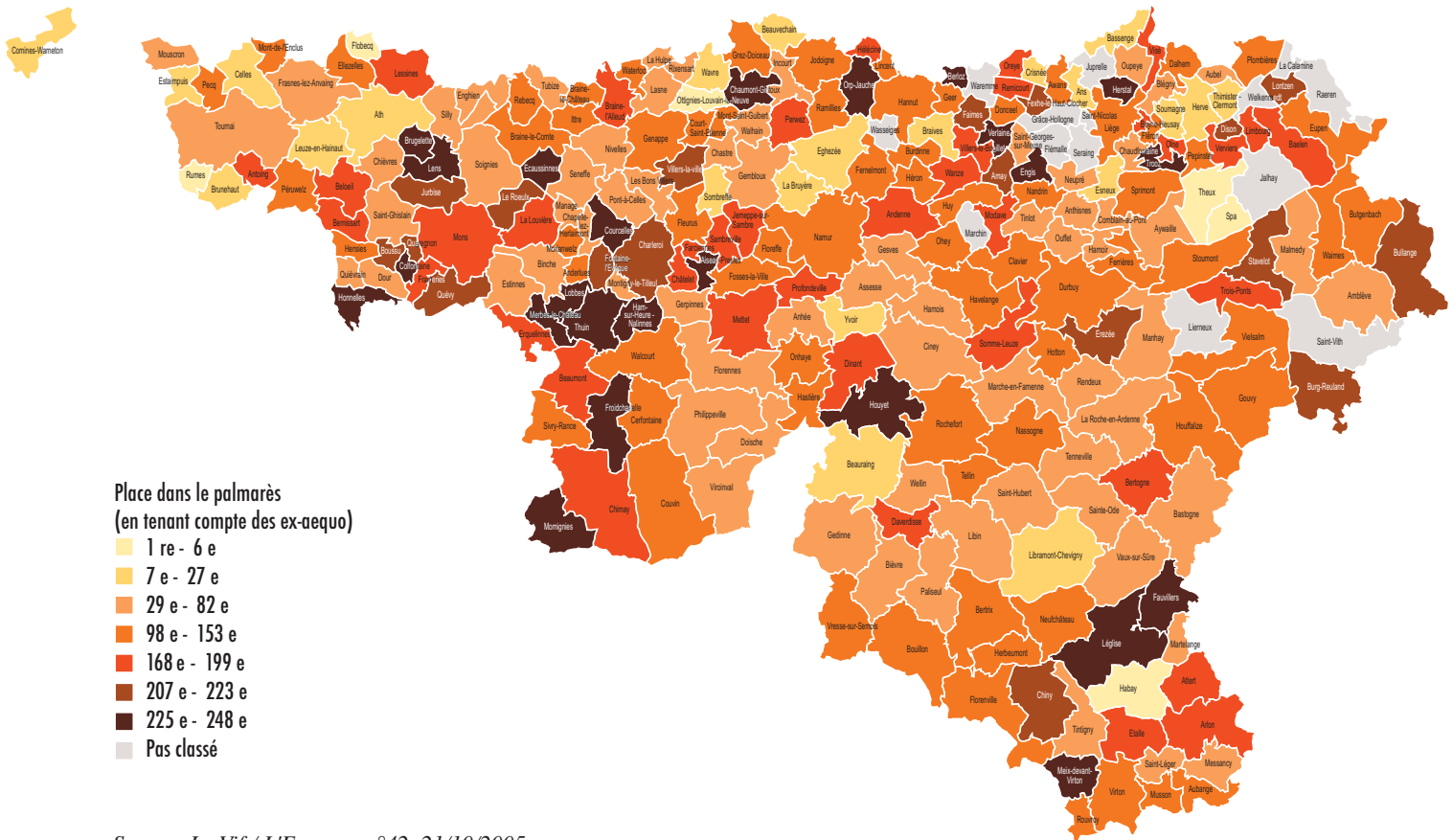
Le résultat de notre classement est illustré dans la figure 1 (page 3) qui présente une cartographie des villes et communes wallonnes : du plus clair au plus foncé, de la commune la plus efficace à la commune la moins efficace. Les sections suivantes visent à expliquer la manière dont nous sommes arrivés à ce classement.

1. Données et méthode de classement

Comment définir les compétences des communes en Belgique ? La commune est l'autorité politique de proximité et, en tant que telle, ses missions sont multiples. Même si certaines de ces missions sont reprises explicitement dans la loi communale, il n'est pas aisé de les identifier précisément. En effet, la principale tâche de l'autorité locale est de s'occuper de *tout ce qui est d'intérêt communal*, soit une notion fort vaste. Dans ce brouillard juridique, comment s'y retrouver et pouvoir définir les indicateurs qui jugeront effectivement de l'efficacité de l'autorité communale ?

L'Union des Villes et Communes de Wallonie présente la commune comme étant l'autorité qui *régule la vie en société : état civil, permis d'urbanisme et permis environnementaux, plans communaux d'affectation du sol et des activités, plans communaux de mobilité et de circulation, ordonnances et service de police. La commune assure de nombreux services publics accessibles à tous : crèches et écoles, logement, gaz et électricité, égouttage et immondices, ambulances et*

Figure 1 : Classement des villes et communes wallonnes en termes d'efficacité.



Source: *Le Vif / L'Express*, n°42, 21/10/2005

Lecture: Pour établir ce classement, nous avons rassemblé une quinzaine d'indicateurs relatifs aux compétences communales: services administratifs, voiries et transports, enseignement, services sociaux et médicaux, environnement et propreté. Nous avons ensuite mis les performances de chaque commune, en regard avec les recettes ordinaires par habitant dont elle dispose. Nous avons ensuite comparé les communes entre elles, en appliquant la méthode de dominance qui consiste à identifier les communes qui "font mieux avec moins de moyens". Les communes les plus performantes qui caracolent en tête de classement se trouvent en jaune clair. Plus la teinte des entités est foncée, moins la commune est performante. Un certain nombre de communes, surtout dans la région liégeoise (en gris sur la carte), ne sont pas classées, la Direction générale des pouvoirs locaux de la Région wallonne n'ayant fourni aucun budget à leur sujet.

hôpitaux, infrastructures sportives, animations culturelles, dynamisation du développement économique endogène, services et institutions médico-sociaux et activité sociale du CPAS.

A partir de cette liste des compétences des communes, nous avons collecté des informations pertinentes sur la bonne exécution des principales compétences communales, regroupées en cinq familles (services administratifs, voiries et transports, enseignement, services sociaux et médicaux, environnement et propreté). Le Tableau 1 reprend les différentes informations que nous avons utilisées.

Parmi les données récoltées, principalement auprès de l'Institut national de statistique (INS), du Groupe d'étude de démographie appliquée (Gédap) de l'UCL et de la Direction générale des pouvoirs locaux de la Région wallonne, nous avons retenu les chiffres qui peuvent fournir une indication pertinente sur la bonne gouvernance et dont l'interprétation ne risque pas d'être biaisée. C'est ainsi que le taux de criminalité n'a pas été retenu : s'il est élevé, cela démontre-t-il que l'insécurité est grande en raison d'un nombre trop important d'infractions, de vols,

... **Données et méthode de classement**

voire de crimes ? Ce qui ferait descendre la commune dans le classement. Mais de nombreux procès verbaux peuvent aussi traduire une volonté particulièrement forte des pouvoirs locaux de traquer les fauteurs de troubles, de faire respecter l'ordre et de veiller à la quiétude des riverains, ce qui est tout à leur honneur.

En fin de compte, cinq catégories de compétences, ventilant chacune plusieurs données chiffrées, une quinzaine au total, ont été retenues.

- La première famille d'indicateurs tente d'apprécier l'efficacité des **services administratifs** : dans son enquête socio-économique de 2001, l'INS a notamment demandé aux Belges dans quelle mesure ils étaient satisfaits de leur administration communale. Des données ont aussi été récoltées sur les accès publics à Internet, la qualité des sites Internet communaux, etc. Les indicateurs se rapportant aux sites Internet communaux et au nombre d'accès publics à Internet proviennent d'une étude menée en 2004 par l'AWT (Association wallonne de télécommunications). A partir de cette étude, les sites Internet communaux ont reçu des scores allant de 0 à 5 selon les critères "ergonomie et structure" et "contenu informationnel" et les communes ont reçu des scores allant de 0 à 4 en fonction du nombre d'accès publics à Internet pour 1000 habitants.

- Le deuxième groupe de données porte sur l'état des **voiries et les transports publics**. En 2001, l'INS a en effet testé le degré de satisfaction de la population quant à l'infrastructure routière, aux pistes cyclables, aux trottoirs et aux bus.

- En troisième lieu, des chiffres relatifs à **l'enseignement** ont été collectés. C'est le rapport du nombre d'enfants fréquentant effectivement les écoles maternelles, primaires et secondaires au total de jeunes de cet âge-là dans la commune qui a été pris en considération. Un nombre trop peu élevé de places disponibles révèle une offre inadéquate et fait baisser la commune dans le classement. La Communauté française n'a, pour sa part, pas accepté de livrer des informations relatives aux taux d'échecs ou d'absentéisme des élèves, ce qui aurait permis d'apprécier plus finement la qualité de l'offre d'enseignement, surtout après un "correctif" tenant compte de l'origine sociale de la population. Enfin, il convient de garder à l'esprit que certains accords intercommunaux ont pu être conclus pour créer une seule école secondaire pour différentes entités : celle qui l'héberge est donc favorisée par rapport aux autres. Les politiques sont enchevêtrées, et à cet égard, toutes les communes sont en principe logées à la même enseigne.

- La quatrième famille d'indicateurs cherche à mesurer les performances des **services sociaux et médicaux**. Outre l'enquête de satisfaction de l'INS sur les services de santé, nous nous sommes intéressés au nombre de places en crèches, de lits en maisons de repos, de logements sociaux, à chaque fois rapporté à la population concernée dans l'entité. La même remarque s'applique aussi ici concernant les possibles accords intercommunaux pour les crèches et logements sociaux.

- Enfin, les dernières statistiques rendent compte de **l'environnement et de la propreté** : parcs à conteneurs, bulles à verre, récoltes sélectives, enquête de satisfaction quant aux espaces verts, au voisinage, à la tranquillité, etc. Pour ce qui est des données de type "gestion des déchets", le portail "environnement" de la Région wallonne répertorie par commune, la masse d'ordures ménagères par habitant et la masse de déchets récoltés de manière sélective (papier, carton, verre, PMA, textiles). Grâce aux données sur les populations communales de l'INS, nous avons pu exprimer ces données en masse totale pour la commune. Puis nous avons fait le rapport entre la masse de déchets récoltés de manière sélective et la masse d'ordure ménagère. L'idée de ce rapport est le suivant. Une commune obtient un bon score soit en récoltant beaucoup de déchets de manière sélective par rapport à la masse totale d'ordures ménagères (tri efficace), soit en produisant une faible masse d'ordures ménagères (politique d'incitation efficace).

... Données et méthode de classement

Afin de les réduire à la même unité, les 15 indicateurs du tableau 1 ont été convertis en pourcentage par rapport à la valeur de l'indicateur de la commune obtenant le meilleur score (qui reçoit donc un score de 100 %). Ensuite, pour chacune des familles d'indicateurs, nous avons calculé un score unique qui est simplement la moyenne (sans pondération) des scores des différents indicateurs retenus au sein de cette catégorie. Nous avons ensuite mis les performances de chaque commune, en regard avec les recettes ordinaires par habitant dont elle dispose. Ces recettes peuvent varier dans un rapport de 1 à 5 entre communes.

Nous avons ensuite comparé les communes entre elles, en appliquant la méthode de dominance qui consiste à identifier les communes qui "font mieux avec moins de moyens". Cette méthode présente plusieurs avantages. Primo, c'est une méthode *ordinale* (et non pas *cardinale*) de sorte que seulement la position relative et non pas la valeur absolue d'une performance communale est utilisée dans notre classement. Secundo, notre classement ne dépend pas des pondérations choisies entre catégories de services. En effet nous considérons qu'une commune "fait mieux" qu'une autre si et seulement si elle fait mieux sur chacune des cinq catégories de services. Tertio, nous prenons en compte les ressources disponibles des communes. Une fois encore, nous utilisons l'approche *ordinale* pour vérifier s'il existe des communes qui font "mieux" avec "moins de moyens". Nous définissons les moyens d'une commune comme ses recettes ordinaires par habitant. A cet égard, il convient de mentionner une grande dispersion dans l'allocation des moyens aux communes avec certaines disposants de cinq fois plus de moyens par habitant que d'autres.

Tableau 1 :
Indicateurs d'efficacité par catégories de services communaux¹

Administration générale	- Satisfaction des services administratifs (2001) - Score "Ergonomie et structure" et score "informationnel" des sites Internet communaux (2004) - Nombre d'accès publics à Internet pour 1000 habitants (2004)
Communications	- Satisfaction des routes (2001) - Satisfaction des pistes cyclables (2001) - Satisfaction des transports en commun (2001) - Satisfaction des trottoirs (2001)
Enseignement	- Rapport des enfants fréquentant les écoles maternelles aux enfants de 3 à 6 ans (2000) - Rapport des enfants fréquentant les écoles primaires et secondaires à la population en âge d'obligation scolaire (2000)
Social- Santé	- Rapport des lits en maison de repos aux plus de 65 ans - Rapport des places en crèche et chez des gardiennes aux enfants de 0 à 3 ans (2000) - Rapport du nombre de logements sociaux (2004) à la population jouissant du Revenu d'Intégration Sociale (2000) - Satisfaction de l'offre de service de santé (2001)
Salubrité publique- Urbanisme	- Présence d'un parc à conteneurs (2003), rapport du nombre de bulles à verre à la population (2003), rapport de la masse de déchets récoltés par collecte sélective (papier, carton, verre, PMA, textiles) à la masse d'ordures ménagères (2001) - Satisfaction de l'aspect du voisinage, de la présence d'espaces verts, de la propreté et de la tranquillité (2001)

¹ La plupart des données nous ont été transmises par le Gédap (Groupe d'étude de démographie appliquée, UCL) et l'INS (Institut national de statistique) qui, par ces fichiers téléchargeables en ligne, a également été l'une de nos sources principales. Les informations relatives aux sites Internet communaux et aux accès publics à Internet proviennent d'une étude de l'AWT (Association wallonne de télécommunications). La Société wallonne du logement nous a fourni les renseignements quant aux logements sociaux et ceux relatifs à la gestion des déchets proviennent du portail environnement de la Région wallonne.

En résumé, notre méthode de classement ne dépend pas de valeurs absolues et de pondérations éventuelles entre différents services offerts par la commune, qui introduiraient autant de jugements de valeur. Dans notre classement, une commune est estimée plus performante qu'une autre, si elle fait mieux dans chacune des cinq catégories de services retenues, avec moins de ressources disponibles. Il s'agit donc de mesurer l'*efficacité relative* de chaque entité dans l'utilisation des deniers publics.

2. Classement par groupe d'efficacité

Pour chacune des cinq catégories de services, nous classons les communes en fonction de leurs scores relatifs. Nous obtenons ainsi un classement distinct des communes sur chaque catégorie de services. Nous utilisons ensuite les recettes ordinaires communales² (disponibles pour 248 communes sur 262 ; ce qui nous oblige à ignorer dans la suite de notre analyse les 14 communes manquantes). Nous classons ensuite ces communes par ordre croissant de recettes ordinaires par habitant. Ce classement des recettes par habitant combiné aux classements sur chacune des cinq catégories de services (voir le tableau en annexe) nous permet de regrouper ces communes en différents niveaux d'efficacité selon une *méthode de dominance itérée*.

Le regroupement des communes par la méthode de dominance est simple : on compare la position relative d'une commune A sur chacun des indicateurs (y compris les recettes), aux positions relatives des autres communes.

- La commune A est dite *dominée* s'il existe, au moins, une commune faisant mieux sur chacun des indicateurs avec moins de recettes par habitant.
- La commune A est dite *non-dominée* s'il n'existe aucune autre commune faisant mieux sur chacun des indicateurs avec moins de recettes par habitant.

Une commune peut évidemment être dominée par plusieurs communes ou n'être dominée par aucune. Notons aussi qu'une commune non-dominée ne domine pas nécessairement d'autres communes.

Nous effectuons ce test de dominance de manière répétée. C'est-à-dire, nous testons la relation de dominance dans un premier tour sur l'ensemble des communes. Les communes non-dominées lors de cette première itération sont retirées et reprises dans le groupe "communes de **premier rang**". Nous effectuons ensuite un nouveau test de dominance au sein des communes restantes. Les communes qui ne sont plus dominées, sont retirées de la liste et forment le groupe des "communes de **second rang**". Ensuite nous effectuons une troisième fois le test de dominance parmi les communes restantes. Les communes qui ne sont plus dominées forment le groupe des "communes de **troisième rang**", et les communes restantes celui des "communes de **quatrième rang**". Le tableau 2 répartit les communes entre ces quatre groupes. Une commune se trouvant dans le groupe des communes de troisième rang est donc dominée par des communes de deuxième rang qui sont elles-mêmes dominées par des communes de premier rang. Les communes sont classées au sein de chaque groupe par ordre alphabétique. Plus ou moins 50 % des communes wallonnes sont ainsi classées au premier rang. En revanche, on trouve dans le troisième groupe des communes qui sont "supplantées" par des dizaines de pouvoirs locaux, eux même supplantés par d'autres.

² Pour l'année 2003, obtenues auprès de la Direction Générale des Pouvoirs Locaux.

Tableau 2 :
Le classement
par groupe
des villes
et communes

Premier rang		Second rang		Troisième rang	Quatrième rang
Amblève	La Roche-en-Ardenne	Amay	Oreye	Aiseau-Presles	Froidchapelle
Anhée	Lasne	Andenne	Pepinster	Berloz	Honnelles
Ans	Les Bons Villers	Anderlues	Péruwelz	Boussu	
Anthisnes	Leuze-en-Hainaut	Antoing	Perwez	Bruglette	
Assesse	Libin	Arlon	Plombières	Bullange	
Ath	Libramont-Chevigny	Attert	Profondeville	Burg-Reuland	
Aubel	Liège	Aubange	Quévy	Chaumont-Gistoux	
Awans	Malmedy	Baelen	Rebecq	Colfontaine	
Aywaille	Manage	Beaumont	Remicourt	Courcelles	
Bassenge	Manhay	Beloëil	Rouvroy	Dison	
Bastogne	Marche-en-Famenne	Bernissart	Sambreville	Ecaussinnes	
Beauraing	Martelange	Bertogne	Somme-Leuze	Engis	
Beauvechain	Messancy	Bertrix	Sprimont	Fauvillers	
Bièvre	Mont-de-l'Enclus	Beyne-Heusay	Stavelot	Ham-sur-Heure-	
Binche	Montigny-le-Tilleul	Braine-l'Alleud	Tellin	Nalinnes	
Blégny	Mont-Saint-Guibert	Braine-le-Château	Trois-Ponts	Herstal	
Bouillon	Mouscron	Braine-le-Comte	Verviers	Houyet	
Braives	Musson	Cerfontaine	Vielsalm	Léglise	
Brunehaut	Nandrin	Charleroi	Villers-la-Ville	Lens	
Burdinne	Neufchâteau	Châtelet	Villers-Le-Bouillet	Lobbes	
Butgenbach	Neupré	Chimay	Visé	Meix-devant-Virton	
Celles	Nivelles	Chiny	Walcourt	Merbes-le-Château	
Chapelle-lez-Herlaimont	Onhaye	Clavier	Wanze	Momignies	
Chastre	Ottignies-Louvain-la-Neuve	Court-Saint-Etienne	Waterloo	Orp-Jauche	
Chaufontaine	Ouffet	Couvin		Quaregnon	
Chièvres	Oupeye	Daverdisse		Thuin	
Ciney	Paliseul	Dinant		Trooz	
Comblain-au-Pont	Pecq	Donceel		Verlaine	
Comines-Warneton	Philippeville	Erezée			
Crisnée	Pont-à-Celles	Erquennes			
Dalhem	Quiévrain	Etalle			
Doische	Ramillies	Faimes			
Dour	Rendeux	Farciennes			
Durbuy	Rixensart	Fernelmont			
Eghezée	Rochefort	Fexhe-le-Haut-Clocher			
Ellezelles	Rumes	Fléron			
Enghien	Sainte-Ode	Fleurus			
Esneux	Saint-Georges-sur-Meuse	Fontaine-l'Evêque			
Estaimpuis	Saint-Ghislain	Fosses-la-Ville			
Estinnes	Saint-Hubert	Frameries			
Eupen	Saint-Léger	Geer			
Ferrières	Seneffe	Gouvy			
Flobecq	Silly	Grez-Doiceau			
Floreffe	Sivry-Rance	Hannut			
Florennes	Soignies	Havelange			
Florenville	Sombreffe	Hélécine			
Frasnes-lez-Anvaing	Soumagne	Hensies			
Gedinne	Spa	Hotton			
Gembloux	Stoumont	Jemeppe-sur-Sambre			
Genappe	Tenneville	Jodoigne			
Gerpinnes	Theux	Jurbise			
Gesves	Thimister-Clermont	La Louvière			
Habay	Tinlot	Le Roeulx			
Hamoir	Tintigny	Lessines			
Hamois	Tournai	Limbourg			
Hastière	Tubize	Lincent			
Herbeumont	Vaux-sur-Sûre	Lontzen			
Héron	Viroinvall	Mettet			
Herve	Virton	Modave			
Houffalize	Vresse-sur-Semois	Mons			
Huy	Waimes	Morlanwelz			
Incourt	Walhain	Namur			
Ittre	Wavre	Nassogne			
La Bruyère	Wellin	Ohey			
La Hulpe	Yvoir	Olne			

3. Classement intra-groupes

Pour aller au-delà de ce classement et tenter, si possible, de départager les communes entre elles au sein de chaque groupe, nous avons utilisé la méthode suivante. Pour les communes de premier rang (c'est-à-dire le groupe des communes non-dominées), nous avons compté le nombre de communes que chacune d'entre elles dominait. Le score ainsi obtenu nous a permis de les classer par ordre décroissant (voir Tableau 3). Dans ce premier groupe, plus les entités en "dominant" d'autres, plus elles se hissent en bonne place : c'est le cas de Flobecq, la lauréate, qui "bat" 36 entités sur les cinq groupes de données, tout en ayant des recettes ordinaires inférieures ou égales à celles des 36 autres communes. Plus on descend dans ce premier groupe, plus les égalités sont nombreuses. Il y a ainsi 12 pouvoirs locaux qui en dominent 1 autre ; 16 qui en battent 0. En effet, pour ne pas être dominée, une commune doit être presque imbattable sur au moins un des six critères. Mais cela ne veut pas dire, pour autant, qu'elle en domine d'autres. Par exemple, la commune de Huy en bas de classement n'en domine aucune. Flobecq est donc mieux classée que Huy. Il y a évidemment des égalités au sein de ce classement : des communes qui dominent le même nombre de communes ou des communes qui n'en dominent aucune autre (mais sans être elles-mêmes dominées par aucune autre). Ainsi, Vresse-sur-Semois, dans l'arrondissement de Dinant, se distingue par un très bon score en matière d'environnement et de propreté : grâce à cela, elle n'est dépassée par aucune autre, malgré des moyens financiers parmi les plus élevés et une cote inférieure à la moyenne pour les autres critères. Autre exemple extrême : Ramillies, dans le sud du Brabant wallon, a les recettes ordinaires par habitant les plus faibles de Wallonie, mais elle ne brille dans aucun des sous-classements de performances.

Cette méthode de classement intra-groupe départage donc les communes qui sont performantes sur beaucoup d'indicateurs, des communes qui sont performantes sur peu d'indicateurs. En effet les premières domineront plus de communes que les secondes.

Pour les communes de "second rang", nous les avons classées par ordre croissant du nombre de communes de premier rang qui les dominent. Ainsi dans ce groupe des communes de second rang, les 37 premières communes ne s'avèrent dominées que par une seule commune du premier rang. En cas d'égalité, nous avons départagé les communes sur base du nombre de communes que chacune d'elles domine. Pour les communes de "troisième rang", nous les classons de façon lexicographique: d'abord le nombre total de communes qui les dominent et puis, en cas d'égalité, le nombre de communes de second rang qui les dominent. Ceci ne suffisant pas toujours, nous avons de nouveau départagé ces communes sur base du nombre de communes que chacune d'elles domine. Les résultats sont repris dans le Tableau 3.

En résumé une commune est bien classée au final d'abord s'il y a peu de communes qui la dominent, et ensuite si elle domine elle-même beaucoup de communes. Les villes sont reprises en gras dans notre classement.

Tableau 3 - page 9 :
Classement final des villes
et communes

Premier rang		Second rang		Troisième rang		Quatrième rang					
1	Flobecq	60	Philippeville	131	Jodoigne	196	Andenne	220	Boussu	247	Honnelles
2	Rumes	60	Rixensart	131	Pepinster	196	Beyne-Heusay	221	Burg-Reuland	248	Froidchapelle
3	Ottignies-Louvain-la-Neuve	60	Sainte-Ode	131	Waterloo	198	Antoing	222	Dison		
4	Habay	60	Tubize	134	Plombières	199	Beaumont	223	Bullange		
5	Theux	70	Anthisnes	135	Morlanwelz	199	Erquelinnes	223	Quaregnon		
6	Spa	70	Aywaille	136	Fernelmont	199	Etalle	225	Lobbes		
7	Brunehaut	70	Blegny	136	Hotton	199	Helécine	225	Meix-devant-Virton		
7	Crisnée	70	Chapelle-lez-Herlaimont	136	Péruwelz	199	La Louvière	227	Ham-sur-Heure-Nalinnes		
7	Eghezée	70	Doische	139	Bertrix	199	Mons	228	Colfontaine		
10	Ath	70	Enghien	139	Cerfontaine	199	Oreye	229	Fauvillers		
11	Braives	70	Hamoir	139	Court-Saint-Etienne	199	Villers-Le-Bouillet	229	Lens		
11	Esneux	70	Malmedy	139	Couvin	207	Jurbise	231	Thuin		
11	Wavre	70	Neupré	139	Geer	208	Amay	232	Aiseau-Presles		
14	Herve	70	Tournai	139	Gouvy	208	Chiny	233	Herstal		
14	Yvoir	70	Vaux-sur-Sûre	139	Hannut	208	Faimes	233	Verlaine		
16	Comines-Warneton	70	Viroinval	139	Havelange	208	Fontaine-l'Evêque	235	Léglise		
16	Libramont-Chevigny	82	Ambève	139	Hensies	208	Le Roeulx	236	Chaumont-Gistoux		
16	Sombreffe	82	Aubel	148	Anderlues	208	Quévy	237	Orp-Jauche		
19	Bassenge	82	Bièvre	148	Aubange	208	Stavelot	238	Houyet		
19	Beauraing	82	Estinnes	148	Fleurus	215	Charleroi	239	Ecaussinnes		
19	Estaimpuis	82	Gedinne	148	Grez-Doiceau	216	Lontzen	240	Berloz		
19	Leuze-en-Hainaut	82	Incourt	148	Vielsam	217	Erezée	241	Brugelette		
19	Thimister-Clermont	82	La Roche-en-Ardenne	153	Braine-le-Chateau	218	Fexhe-le-Haut	242	Trooz		
24	Ans	82	Manage	153	Braine-le-Comte		Clocher	243	Merbes-le-Château		
24	La Bruyère	82	Manhay	153	Clavier	219	Villers-la-Ville	244	Courcelles		
24	Soumagne	82	Oupeye	153	Donceel			245	Engis		
27	Beauvechain	82	Rendeux	153	Fléron			246	Momignies		
27	Celles	82	Saint-Georges-sur-Meuse	153	Fosses-la-ville						
29	Hamois	82	Saint-Hubert	153	Lincint						
29	Saint-Ghislain	82	Seneffe	153	Namur						
31	Anhée	82	Tenneville	153	Nassogne						
31	Chaufontaine	82	Tinlot	153	Ohey						
31	Florennes	98	Awans	153	Rebecq						
31	Frasnes-lez-Anvaing	98	Bouillon	153	Rouvroy						
35	Chastre	98	Burdinne	153	Sprimont						
35	Comblain-au-Pont	98	Butgenbach	153	Tellin						
35	Gembloux	98	Dalhem	153	Walcourt						
35	Gerpennes	98	Durbuy	168	Perwez						
35	La Hulpe	98	Ellezelles	169	Bertogne						
35	Les Bons Villers	98	Eupen	169	Braine-l'Alleud						
35	Montigny-le-Tilleul	98	Ferrières	171	Bernissart						
35	Silly	98	Floreffe	171	Limbourg						
43	Bastogne	98	Florenville	171	Wanze						
43	Binche	98	Genappe	174	Arlon						
43	Ouffet	98	Hastière	174	Dinant						
43	Walhain	98	Herbeumont	176	Chimay						
43	Wellin	98	Héron	176	Farciennes						
48	Chièvres	98	Houffalize	176	Lessines						
48	Dour	98	Huy	176	Olne						
48	Messancy	98	Ittre	176	Somme-Leuze						
48	Pont-à-Celles	98	Liège	176	Visé						
48	Quiévrain	98	Mont-de-l'Enclus	182	Jemeppe-sur-Sambre						
48	Saint-Léger	98	Mont-Saint-Guibert	182	Mettet						
48	Soignies	98	Musson	182	Profondeville						
55	Assesse	98	Nandrin	185	Attert						
55	Martelange	98	Neufchâteau	185	Baelen						
55	Nivelles	98	Onhaye	185	Beloil						
55	Paliseul	98	Pecq	185	Châtelet						
55	Tintigny	98	Ramillies	185	Daverdisse						
60	Ciney	98	Rochefort	185	Frameries						
60	Gesves	98	Sivry-Rance	185	Modave						
60	Lasne	98	Stoumont	185	Remicourt						
60	Libin	98	Virton	185	Sambreville						
60	Marche-en-Famenne	98	Vresse-sur-Semois	185	Trois-Ponts						
60	Mouscron	98	Waimes	185	Verviers						

4. Tests de robustesse

Une fois le classement final établi, nous avons réalisé quelques tests de robustesse pour vérifier que notre classement n'était pas influencé par des variables comme la population, la densité de population, le revenu moyen ou la criminalité. Ce test de robustesse est important pour savoir si une commune peut invoquer comme excuse de son mauvais classement une forte densité de population qui augmente les besoins à satisfaire, une criminalité élevée qui crée un climat général d'insatisfaction, ou encore un faible niveau de revenu de ses habitants qui la rendrait incomparable avec une commune plus riche. Le test que nous avons retenu consiste à mesurer la dépendance qui peut exister entre notre classement et chacune de ces variables en calculant une corrélation de rangs de Spearman. Cela consiste à comparer le rang de chacune des communes dans notre classement final avec son rang sur chacune des variables choisies et d'examiner s'il existe un lien plus ou moins important entre ceux-ci. Par un calcul simple, on obtient entre notre classement et chaque variable les coefficients de corrélation de Spearman suivants :

- + 0.1461 pour le revenu moyen par déclaration (2001)
- + 0.0618 pour la population (2003)
- 0.0555 pour la densité de population (2003)
- + 0.0068 pour le taux de criminalité (2001)

Ces coefficients de Spearman ne sont pas significativement différents de zéro (avec un risque d'erreur inférieur à 5 %). Nous pouvons donc conclure qu'il n'existe pas de corrélation significative entre notre classement et l'une de ces quatre variables.³ Nous avons donc établi un classement des communes qui n'est pas influencé par le revenu moyen, la population, la densité ou encore la criminalité. Ces facteurs ne peuvent donc pas être invoqués pour justifier le mauvais classement éventuel d'une commune particulière.

5. Conclusion

Quelles sont les communes les mieux gérées de Wallonie ? C'est la question à laquelle nous avons essayé de répondre, loin de toute polémique, dans ce numéro de *Regards économiques* en livrant un "Palmarès des villes et communes en Wallonie : une approche en termes d'efficacité". C'est la première évaluation de la bonne gouvernance dans le sud du pays. Pour ce faire, nous avons collecté des informations pertinentes sur la bonne exécution des compétences communales, regroupées en cinq familles (services administratifs, voiries et transports, enseignement, services sociaux et médicaux, environnement et propreté). Nous avons ensuite mis les performances de chaque commune, en regard avec les recettes ordinaires par habitant dont elle dispose. Nous avons ensuite comparé les communes entre elles, en appliquant la méthode de dominance qui consiste à identifier les communes qui "font mieux avec moins de moyens".

Résultat ? Des communes se démarquent nettement des autres en faisant mieux sur les cinq familles d'indicateurs, avec moins de recettes, que beaucoup d'autres communes. Ainsi Flobecq fait mieux que 36 autres communes et Ottignies-Louvain-la-Neuve supprime 26 entités.

Il importe de signaler qu'il ne s'agit pas d'un palmarès du bien-être. Il n'y a en effet pas de corrélation entre les revenus moyens d'une commune et sa place dans

³ En utilisant l'approximation par une distribution normale pour un large échantillon (voir Siegel and Castellan, 1988, Nonparametric Statistics, Mc Graw-Hill , p.235-244).

... Conclusion

le classement. Il n'existe pas davantage de rapport entre le nombre d'habitants ou la densité de population et la place d'une commune dans notre classement.

Le verdict est-il sans appel pour les entités les plus mal administrées ? Disons plutôt que ce palmarès signale aux édiles communaux que, sur un certain nombre de compétences, certes les principales, beaucoup d'autres villes et communes font mieux avec moins de moyens. Cela devrait les encourager à se pencher sur les défaillances et à traquer les dysfonctionnements. Mais il ne faut pas faire dire à ce palmarès ce qu'il ne mesure pas. Il ne délivre pas un bon ou mauvais bulletin au bourgmestre, car toutes les composantes du travail communal n'ont pu être évaluées.

Si une "première", comme l'est ce palmarès, a toujours le mérite d'exister et de faire avancer la réflexion, elle a aussi ses limites. Certaines données manquent cruellement en Wallonie. Outre l'absence de recettes ordinaires pour 14 communes, surtout dans la région liégeoise, les compétences sportives et culturelles des communes n'ont pas pu être prises en considération faute de données fiables sur la qualité de l'infrastructure et la variété de la programmation des salles de sports, des bibliothèques ou autres centres culturels. La Communauté française n'a pas non plus accepté de livrer des informations utiles relatives aux taux d'échecs ou d'absentéisme des élèves.

Quoi qu'il en soit, un outil comme ce palmarès, même enrichi au fil du temps, comme nous l'espérons, par de nouvelles données, devra toujours être complété par d'autres démarches de type qualitatif.

Jean Hindriks est professeur au Département d'économie de l'UCL et co-directeur du Center for Operations Research and Econometrics (CORE).

François Gerard est chercheur au Center for Operations Research and Econometrics (CORE) à l'UCL.

*Jean Hindriks
François Gerard*

Remerciements : *Nous remercions la revue Regards économiques pour avoir financé cette étude, et le Gedap (UCL) et la Direction générale des pouvoirs locaux de la Région wallonne pour la mise à disposition des données. Nous remercions aussi Luc Bauwens, Paul Belleflamme, Vincent Bodart, Muriel Dejemeppe, Nathalie Dekeyser, David de la Croix, Dorothee Klein, Pierre Pestieau, Pierre Picard et Henry Tulkens pour leurs commentaires et remarques.*

Annexe : Classement (rang) des communes pour chacune des cinq catégories de services et pour les recettes par habitant

Communes	Rang de l'étude	Rang ADM	Rang COM	Rang ENS	Rang SOC	Rang URB	Rang recettes (croissant)
Aiseau-Presles	232	191	90	227	168	204	136
Amay	208	199	195	98	37	201	141
Amblève	82	147	27	169	225	10	187
Andenne	196	91	108	87	133	166	132
Anderlues	148	73	76	178	77	247	78
Anhée	31	57	165	108	215	64	19
Ans	24	7	14	57	54	225	122
Anthisnes	70	27	240	202	222	36	69
Antoing	198	209	8	200	109	179	168
Arlon	174	146	132	10	71	195	230
Assesse	55	125	216	186	175	45	59
Ath	10	80	12	21	42	150	155
Attert	185	254	193	110	261	35	188
Aubange	148	109	130	37	181	199	87
Aubel	82	15	44	146	89	49	242
Awans	98	169	146	156	4	259	41
Aywaille	70	94	125	26	227	90	140
Baelen	185	259	204	236	167	99	45
Bassenge	19	32	74	180	121	155	6
Bastogne	43	66	28	22	103	127	200
Beaumont	199	252	245	29	76	248	138
Beauraing	19	150	126	11	204	11	118
Beauvechain	27	98	155	123	151	84	22
Beloil	185	117	15	207	211	185	83
Berloz	240	78	257	248	258	182	126
Bernissart	171	69	68	168	171	196	95
Bertogne	169	11	215	191	248	70	120
Bertrix	139	37	122	124	129	135	193
Beyne-Heusay	196	178	84	190	122	198	37
Bièvre	82	5	178	217	242	5	229
Binche	43	104	81	72	116	215	50
Blégny	70	221	220	115	41	161	53
Bouillon	98	189	211	30	93	30	234
Boussu	220	216	18	106	65	257	156
Braine-l'Alleud	169	120	67	103	35	249	123
Braine-le-Château	153	33	43	245	84	243	44
Braine-le-Comte	153	143	109	90	149	177	40
Braives	11	154	163	102	104	61	26
Brugelette	241	195	167	92	223	240	131
Brunehaut	7	108	22	170	97	112	7
Bullange	223	197	218	129	232	60	222
Burdinne	98	132	229	262	257	38	5
Burg-Reuland	221	182	210	247	259	58	128
Butgenbach	98	151	65	194	216	37	218
Celles	27	212	175	76	45	118	18
Cerfontaine	139	76	176	232	255	28	98
Chapelle-lez-Herlaimont	70	101	24	189	9	205	137
Charleroi	215	139	37	52	117	261	241
Chastre	35	122	112	157	51	119	108
Châtelet	185	100	49	67	96	260	161
Chaudfontaine	31	4	82	63	19	78	184
Chaumont-Gistoux	236	149	199	225	86	187	158
Chièvres	48	85	42	223	68	148	89

... Classement des communes

Communes	Rang de l'étude	Rang ADM	Rang COM	Rang ENS	Rang SOC	Rang URB	Rang recettes (croissant)
Chimay	176	112	128	16	159	138	211
Chiny	208	225	142	65	243	94	180
Ciney	60	107	92	9	110	121	186
Clavier	153	261	258	212	131	52	100
Colfontaine	228	255	78	117	142	250	154
Comblain-au-Pont	35	157	80	167	14	122	84
Comines-Warneton	16	172	6	54	8	193	65
Courcelles	244	237	139	199	143	258	162
Court-Saint-Etienne	139	152	183	64	136	159	91
Couvin	139	44	171	95	188	114	159
Crisnée	7	8	10	114	195	69	10
Dalhem	98	235	244	203	209	42	25
Daverdisse	185	220	208	218	262	9	237
Dinant	174	164	135	32	166	141	178
Dison	222	116	36	182	182	235	194
Doische	70	42	72	208	191	3	195
Donceel	153	165	201	242	194	65	35
Dour	48	102	59	75	46	224	117
Durbuy	98	111	224	112	153	41	226
Ecaussinnes	239	153	133	171	99	200	207
Eghezée	7	136	52	133	75	124	12
Ellezelles	98	242	120	259	200	93	9
Enghien	70	251	56	12	88	169	67
Engis	245	95	172	210	192	232	246
Erezée	217	215	259	196	226	34	215
Erquelinnes	199	130	169	61	189	191	119
Esneux	11	96	113	163	111	47	55
Estaimpuis	19	79	7	193	2	176	52
Estinnes	82	185	174	94	234	123	21
Etalle	199	180	13	175	83	219	175
Eupen	98	171	21	230	178	75	216
Faimes	208	205	232	237	193	160	15
Farciennes	176	50	57	226	17	262	160
Fauvillers	229	208	254	256	251	62	145
Fernelmont	136	72	221	172	134	54	129
Ferrières	98	236	239	34	152	50	146
Fexhe-le-Haut-Clocher	218	127	153	214	100	188	150
Fléron	153	256	25	60	31	163	169
Fleurus	148	232	85	73	67	255	110
Flobecq	1	14	89	23	52	145	39
Floreffe	98	74	246	71	157	236	29
Florennes	31	67	156	46	179	108	72
Florenville	98	219	124	93	115	67	212
Fontaine-l'Evêque	208	30	96	77	59	242	185
Fosses-la-Ville	153	81	242	209	201	130	28
Frameries	185	175	31	140	144	217	166
Frasnes-lez-Anvaing	31	86	188	97	128	115	20
Froidchapelle	248	214	185	228	176	207	201
Gedinne	82	187	87	130	207	2	236
Geer	139	114	98	48	206	106	130
Gembloux	35	68	170	51	127	120	101
Genappe	98	92	164	241	79	126	88
Gerpinnes	35	202	177	4	112	109	49

... Classement des communes

Communes	Rang de l'étude	Rang ADM	Rang COM	Rang ENS	Rang SOC	Rang URB	Rang recettes (croissant)
Gesves	60	47	251	216	135	7	46
Gouvy	139	186	198	162	249	17	149
Grez-Doiceau	148	99	149	251	101	216	32
Habay	4	62	66	74	22	131	82
Hamoir	70	210	212	160	240	72	2
Hamois	29	40	173	206	210	14	48
Ham-sur-Heure-Nalinnes	227	134	202	173	126	231	94
Hannut	139	204	182	40	161	142	51
Hastière	98	243	77	234	238	59	135
Havelange	139	55	228	213	119	57	116
Hélocine	199	118	29	250	236	223	80
Hensies	139	206	5	188	118	189	85
Herbeumont	98	228	62	240	199	8	243
Héron	98	168	262	253	250	88	3
Herstal	233	176	91	107	56	254	191
Herve	14	77	101	33	90	89	107
Honnelles	247	239	234	231	260	158	163
Hotton	136	61	102	128	213	86	103
Houffalize	98	207	157	113	66	18	228
Houyet	238	230	197	243	148	190	71
Huy	98	123	83	2	57	186	244
Incourt	82	20	249	249	91	24	33
Ittre	98	19	214	149	50	95	182
Jemeppe-sur-Sambre	182	170	58	166	172	206	47
Jodoigne	131	177	86	56	125	133	127
Jurbise	207	167	161	176	164	101	106
La Bruyère	24	110	151	126	162	91	13
La Hulpe	35	1	19	53	6	211	170
La Louvière	199	131	35	55	124	227	219
La Roche-en-Ardenne	82	35	191	28	184	44	220
Lasne	60	156	154	120	10	171	81
Le Roeulx	208	233	162	184	173	162	14
Léglise	235	240	225	195	256	73	164
Lens	229	105	207	257	245	221	58
Les Bons Villers	35	213	88	100	16	197	24
Lessines	176	29	141	134	214	203	115
Leuze-en-Hainaut	19	75	47	49	139	183	36
Libin	60	155	118	137	105	33	190
Libramont-Chevigny	16	54	69	14	21	110	152
Liège	98	63	23	24	98	237	247
Limbours	171	174	140	59	102	184	109
Lincet	153	115	111	252	140	132	30
Lobbès	225	231	222	118	92	251	97
Lontzen	216	262	97	136	228	113	204
Malmedy	70	60	145	62	147	87	189
Manage	82	64	48	150	169	229	111
Manhay	82	159	243	192	221	6	202
Marche-en-Famenne	60	51	64	27	38	105	203
Martelange	55	224	152	15	1	140	96
Meix-devant-Virton	225	226	186	239	239	104	86
Merbes-le-Château	243	253	189	181	229	234	90
Messancy	48	166	168	122	39	139	79

... Classement des communes

Communes	Rang de l'étude	Rang ADM	Rang COM	Rang ENS	Rang SOC	Rang URB	Rang recettes (croissant)
Mettet	182	211	219	185	185	102	34
Modave	185	188	255	220	254	79	38
Momignies	246	241	144	165	208	228	198
Mons	199	246	32	44	95	230	240
Mont-de-l'Enclus	98	179	143	261	145	56	11
Montigny-le-Tilleul	35	45	55	82	11	246	75
Mont-Saint-Guibert	98	3	41	219	29	256	54
Morlanwelz	135	90	159	68	58	220	92
Mouscron	60	48	11	25	27	214	235
Musson	98	247	236	198	233	147	4
Namur	153	129	53	20	55	175	225
Nandrin	98	201	261	111	5	31	62
Nassogne	153	49	205	127	217	66	213
Neufchâteau	98	24	127	43	196	107	199
Neupré	70	181	250	141	60	26	143
Nivelles	55	103	60	7	15	180	196
Ohéy	153	194	248	148	235	16	147
Olné	176	18	260	152	237	181	68
Onhaye	98	238	247	211	247	12	102
Oreye	199	257	75	258	212	136	114
Orp-Jauche	237	227	231	197	174	152	77
Ottignies-Louvain-la-Neuve	3	43	3	38	3	129	139
Ouffet	43	161	184	1	165	116	64
Oupeye	82	41	71	151	25	173	209
Paliseul	55	158	95	99	156	51	177
Pecq	98	245	4	138	44	253	124
Pepinster	131	87	148	139	123	154	43
Péruwelz	136	133	63	66	146	194	76
Perwez	168	138	104	85	82	146	99
Philippeville	60	222	181	5	219	13	144
Plombières	134	97	137	183	113	71	73
Pont-à-Celles	48	144	123	155	47	210	56
Profondeville	182	184	192	187	114	167	17
Quaregnon	223	88	61	158	130	244	206
Quévy	208	258	213	222	63	245	60
Quiévrain	48	23	94	19	28	213	134
Ramillies	98	124	147	254	241	208	1
Rebecq	153	244	114	235	70	172	74
Remicourt	185	141	160	260	106	156	16
Rendeux	82	9	166	42	224	15	233
Rixensart	60	28	136	101	72	117	183
Rochefort	98	25	54	79	231	74	217
Rouvroy	153	13	17	153	198	98	245
Rumes	2	12	1	154	81	137	8
Sainte-Ode	60	6	134	177	26	29	172
Saint-Georges-sur-Meuse	82	70	223	135	33	226	42
Saint-Ghislain	29	71	39	13	13	174	181
Saint-Hubert	82	145	73	50	203	46	221
Saint-Léger	48	196	2	145	87	81	142
Sambreville	185	89	119	45	24	178	248
Seneffe	82	2	20	131	32	128	232
Silly	35	83	158	161	62	83	93

... Classement des communes

Communes	Rang de l'étude	Rang ADM	Rang COM	Rang ENS	Rang SOC	Rang URB	Rang recettes (croissant)
Sivry-Rance	98	248	233	70	141	97	66
Soignies	48	59	105	8	43	170	165
Sombreffe	16	36	138	116	64	143	61
Somme-Leuze	176	52	253	229	246	19	171
Soumagne	24	56	116	78	80	144	112
Spa	6	39	93	35	34	92	125
Sprimont	153	82	235	204	69	111	133
Stavelot	208	234	230	104	150	103	167
Stoumont	98	53	256	201	190	4	210
Tellin	153	200	206	80	94	40	231
Tenneville	82	22	121	205	160	55	223
Theux	5	46	150	91	107	53	57
Thimister-Clermont	19	10	179	174	138	22	70
Thuin	231	223	196	109	132	134	179
Tinlot	82	198	241	255	137	27	27
Tintigny	55	21	33	96	202	68	157
Tournai	70	119	30	17	53	202	227
Trois-Ponts	185	183	180	47	230	48	238
Trooz	242	193	217	238	218	165	104
Tubize	60	58	70	121	40	209	113
Vaux-sur-Sûre	70	26	107	144	187	32	205
Verlaine	233	192	238	119	180	157	148
Verviers	185	106	51	36	158	218	224
Vielsalm	148	163	200	41	183	43	192
Villers-la-Ville	219	229	227	221	48	238	105
Villers-Le-Bouillet	199	250	237	159	108	153	31
Viroinval	70	34	106	69	197	25	214
Virton	98	84	45	6	163	252	174
Visé	176	217	99	31	36	168	208
Vresse-sur-Semois	98	203	190	143	252	1	239
Waimès	98	17	129	125	244	21	197
Walcourt	153	218	209	246	177	85	23
Walhain	43	148	187	147	78	82	63
Wanze	171	16	117	179	120	164	173
Waterloo	131	65	9	105	12	222	151
Wavre	11	142	46	18	30	125	121
Wellin	43	128	50	84	23	100	176
Yvoir	14	137	131	39	49	20	153

Directeur de la publication :

Vincent Bodart

Rédactrice en chef :

Muriel Dejemeppe

Comité de rédaction : Paul Belleflamme,

Vincent Bodart, Raouf Boucekkine,

Isabelle Cassiers, Muriel Dejemeppe,

Jean Hindriks, Vincent Vandenberghe

Secrétariat & logistique :

Anne Davister,

Graphiste : Dominos

Regards Économiques a le soutien financier de la Fondation Louvain
et de la Banque Nationale de Belgique.

Regards Économiques

IRES-UCL

Place Montesquieu, 3

B1348 Louvain-la-Neuve

site Web: <http://regards.ires.ucl.ac.be>

mail: regards@ires.ucl.ac.be

tél. 010/47 34 26